**Compte rendu du Conseil municipal du 25 avril 2014 convoqué le 15 avril 2014.**

**Présents** : M Malhappe, C Huet, O Barbey , E Mascret, D Chauvin, C Bourrat, P Maisonneuve, P Quentin, S Lamouille, Judicaelle Dietrich, D Ferrandin, P Avril, P Boquet.

**Absents excusés ayant donné procuration** : L Janvier à O Barbey.

**Absent excusé** : G Hunout.

**Judicaelle Dietrich** est nommée secrétaire de séance.

1. **Approbation** à l’unanimité et signature du compte rendu ainsi que la liste récapitulative des délibérations du Conseil municipal du 28 mars 2014. P Quentin demande que soit respecté l’ordre du tableau.
2. **Présentation du Budget Primitif 2014.**

M le Maire présente au Conseil municipal le BP 2014, approuvé par la Commission des finances le 16 avril et validé par M le Percepteur.

Les documents ont été envoyés à chaque membre du Conseil par mail le 18 avril 2014.

Le Maire demande au CM que le budget soit voté par chapitre. Accord à l’unanimité sur cette demande.

-Paul Boquet rappelle que les sommes doivent être arrondies à l’euro. Le Maire répond que sa demande a été prise en compte sur les documents qui seront envoyés à la Préfecture pour contrôle de légalité.

 -Les dépenses de fonctionnement sont prévues pour un montant de 322 968 € et les recettes pour un montant de 339 970 € faisant apparaître un excédent prévisionnel de 17 002 €.

Le départ à la retraite de Madame MaîtreJean , secrétaire de mairie, prévu début 2015 nécessitera de revoir les horaires de Secrétariat. Les dépenses prévisionnelles de personnel intègrent un allongement des horaires de secrétariat et une éventuelle embauche dès octobre 2014. Ce point sera débattu le moment venu.

-La section d’investissement s’équilibre en recettes et dépenses pour un montant de 498 360 €.

 Confirmation par le FDAIC des subventions pour les travaux rue des Chauguettes et rue Neuve

 - Le Maire demande le vote séparé des subventions aux associations telles que présentées.

- E Mascret s’étonne de l’absence de subvention au Comité des fêtes alors qu’elle était prévue au budget précédent. Le Maire répond qu’il n’a pas reçu de demande pour 2014 et que la subvention allouée pour 2013 a été refusée par le Comité des fêtes.

Le Conseil municipal vote à l’unanimité le budget 2014.

Le BP 2014 dans sa version détaillée est annexé à ce compte rendu.

1. **Vote du taux des taxes.**

Le Maire propose de voter le taux des taxes, sans changement par rapport à 2013, comme suit de manière à dégager le produit fiscal nécessaire, soit **170 063 €** :

 Part communale Assiette Produit

* Taxe d’habitation, 16,50%, 537 800 € **88 737€**
* Taxe du foncier bâti 18,65% 359 300 € **67 009 €**
* Taxe du foncier non bâti 39,77% 36 000 € **14 317 €**
1. **Délibérations relatives à la nouvelle mandature.**

Le Maire propose au Conseil municipal de renouveler l’adhésion au CNAS pour l’exercice 2014 et propose la candidature d’Evelyne Mascret comme déléguée des élus auprès de cet organisme. Accepté à l’unanimité.

Le Maire propose au Conseil municipal de voter pour la durée du mandat l’indemnité de conseil à taux plein au profit de Monsieur le Trésorier d’Anet. Accepté à la majorité.

Le Maire demande au Conseil municipal l’autorisation de solliciter une subvention auprès de M Joël Billard, sénateur pour l’acquisition de poteaux en bois destinés à l’aménagement sécurisé de certains trottoirs ou bas- côtés. Accordé à l’unanimité.

1. Programme des animations du village.

Olivier Barbey présente au Conseil municipal le calendrier et le programme des festivités à venir :

-mercredi 7 mai à 16h30 dans la salle de l’école, après- midi récréative –jeux de cartes, tarot, belotte- divers jeux de société- café, thé, jus de fruit, gâteaux.

-jeudi 8 mai à 11h00 place de l’église : commémoration de l’armistice de la deuxième guerre mondiale.

 -dimanche 18 mai, Journée verte pour le nettoyage du village et ensemencement floral de l’entrée sud du village à coordonner.

-dimanche 22 juin : fête annuelle du village, place de l’église, de 10h00 à 23h00. Nombreuses attractions- troc de jouets, exposition dans le cadre du centenaire de la guerre 14-18 et conférence, exposition sur la faune locale, confection et exposition d’épouvantails en collaboration avec les résidents du Château de Vitray, promenade en quad, tir à l’arc, tennis de table, jeux d’adresse, pique- nique , possibilité de grillades, buvette, musique et danse.

-dimanche 13 juillet –Fête nationale : buffet campagnard et feu d’artifice gratuits offerts par la municipalité à tous les Gillois. Rendez-vous vers 21h30 place de l’église.

6**) Compte rendu des Commissions- Environnement- et- Chemins, Voirie, Cours d’Eau- par Judicaelle Dietrich et Christian Bourrat. Cf. Annexes.**

 **7) Communauté d’Agglo du Pays de Dreux.**

Le Maire invite les Conseillers municipaux à s’inscrire aux différentes Commissions thématiques de l’Agglo du Pays de Dreux. Il est important que nous soyons présents dans un maximum de Commissions pour participer en amont aux décisions, c’est de plus le meilleur moyen pour être informé. Le Maire remercie P Quentin, E Mascret, D Ferrandin et L Janvier qui se sont inscrits aux Commissions Transports, Eaux et Assainissement et Plan d’eaux et rivières. Le Maire recevra les candidatures jusqu’au 10 mai dernier délai.

**8) SIRP**

Pascaline Maisonneuve rend compte de la dernière réunion du SIRP (Regroupement Pédagogique) qui s’est tenue à Guainville le 15 avril. Pascaline Maisonneuve a été élue Vice- Présidente du SIRP. Concernant les rythmes scolaires, une réunion avec les parents et les enseignants est prévue en mai.

**9) Communication et Information.**

Evelyne Mascret, Adjointe en charge des Affaires scolaires et sociales et de la Communication :

- informe le Conseil municipal de la sortie première quinzaine de mai, des « Informations du Tambour du Radon», numéro spécial essentiellement consacré à la présentation détaillée de l’organisation municipale et autres informations pratiques.

-annonce les contacts pris auprès de l’Agglo pour la création d’un site internet sur notre Commune ; présentation du cout, Christian Bourrat précise qu’il faut être prudent sur les tarifs de l’hébergement selon l’importance des données à mettre sur le site.

-Propose de créer une liste de diffusion en plus du site internet pour informer les villageois : il faut identifier les informations à diffuser qui ne sont pas les mêmes que celles à déposer sur le site internet

-Propose que les informations à destination des administrés (Journal Communal par exemple) soient distribuées par les Conseillers municipaux. Chaque Conseiller se verra attribué un secteur du village.

**10) Informations diverses.**

Le Maire informe le Conseil que Monsieur Olivier Marleix dans le cadre du cumul des mandats a démissionné de son poste de Conseiller Général au profit de sa suppléante, Madame Evelyne Lefebvre, Conseillère de Bu.

Le Maire communique aux Conseillers municipaux la lettre de remerciements qu’il a reçue suite au versement d’une subvention au CLIS.

La réception des travaux des Rostys aura lieu le 30 avril.

 Les élections européennes auront lieu le 25 mai 2014.

**11) Tour de table.**

Stéphane Lamouille demande :

* quand sera amélioré le débit numérique sur notre Commune. Le Maire répond que l’objectif du Département d’Eure et Loir est que toutes les Communes soient équipées du très haut débit avant 2020. Plusieurs Conseillers font remarquer que la Commune est déjà mieux desservie que beaucoup d’autres.
* Pourquoi y a-t-il un code barre sur les poubelles ? réponse pour contacter le propriétaire en cas de problème

Dominique Ferrandin demande :

* S’il est possible d’utiliser le tracteur communal pour des travaux d’entretien de la commune par un conseiller municipal : le maire vérifiera la faisabilité en termes d’assurance et de réglementation (accord de principe du conseil municipal)
* Le renforcement du parapet du pont du chemin de Houdan
* Si le PLU est applicable : réponse Oui
* De réserver des places de stationnement sur la place de l’église lors des enterrements
* Que la haie du pré, route des Mazies, soit entretenu par le propriétaire : le Maire fera le nécessaire.

Daniel Chauvin propose :

* Que la rue actuellement nommée « rue de la Noé » dans le hameau de La Noue, soit appelée « rue Mathieu Le Coz » (en prolongement de l’actuelle rue du même nom sur la commune de Mondreville) : le Maire entreprendra les démarches ; il faut être prudent sur la numérotation, surtout si de nouvelles constructions viennent s’ajouter du côté de Mondreville
* La date de la prochaine réunion de la commission « Environnement » : le Maire répond que c’est au gré de chaque vice-président de fixer la fréquence des réunions des commissions en fonction des objectifs fixés.

Christian Bourrat demande la fréquence des réunions du Conseil Municipal (sujet abordé lors de la dernière réunion) : le Maire répond qu’il est difficile de fixer une date et une fréquence régulière compte tenu des impératifs administratifs. Toutefois il est important de maintenir une réunion tous les deux mois environ.

Paul Boquet s’étonne que le mur de l’angle de la rue Neuve et de la Grande Rue ne soit toujours pas restauré : Le Maire qui a interrogé les propriétaires à ce sujet a eu pour réponse « le retard est dû à un souci d’assurance ». Toutefois le Maire fera le point sur l’avancement du dossier.

-l pense que le pont de la rue mouillé pourrait être verni en plus foncé pour mieux s’accorder aux colombages des maisons voisines

Pascal Avril : distribution des informations et flyers pour les séjours organisés par l’agglo pour les enfants.

Céline Huet informe le Conseil Municipal que la mairie dispose de nouveaux macarons permettant l’accès à toutes les déchetteries rattachées à l’agglomération du Pays de Dreux.

Plus personne ne demandant la parole, le Maire remercie les conseillers pour leur participation active aux débats et lève la séance à 22 heures 55.